

# DROITS UNIVERSITAIRES 2023-2024

## MASTER 1 / MASTER 2

	EN FORMATION INITIALE ET STAGES ALTERNÉS		EN APPRENTISSAGE		
	TARIF ANNUEL MASTERS 1 & 2	TARIF CURSUS ICES <sup>1</sup> MASTERS 1 & 2	TARIF MASTER 1		TARIF MASTER 2
			1 <sup>er</sup> sem.	2 <sup>nd</sup> sem.	
Droit fiscal Droit des affaires	6 000 €	5 600 €	3 000 €	Prise en charge par l'Opco <sup>2</sup> de l'entreprise	Prise en charge par l'Opco <sup>2</sup> de l'entreprise
Droit notarial <sup>3</sup>	6 000 €	5 600 €			
Droit public, sécurité & défense	5 400 €	5 000 €			
Relations internationales	5 400 €	5 000 €			
Ressources humaines	5 400 €	5 000 €			
Biologie-Santé <sup>3</sup> - Recherche clinique - Management de projet en santé et assurance qualité	4 950 €	4 550 €	Prise en charge par l'Opco <sup>2</sup> de l'entreprise		
Histoire, enseignement et recherche	4 685 €	4 285 €			
Histoire vivante	4 685 €	4 285 €			
			Prise en charge par l'Opco <sup>2</sup> de l'entreprise		

<sup>1</sup> Le tarif cursus ICES est appliqué pour les étudiants qui ont effectué l'ensemble de leur cursus de la L1 au master sans interruption.

<sup>2</sup> Les Opco (Opérateurs de compétences) sont les organismes qui permettent de financer vos formations en entreprise. Toutes les entreprises sont rattachées à un seul et unique OPCO.

<sup>3</sup> Sous réserve de l'ouverture en apprentissage pour ces formations.

**Compris dans le tarif :** Les droits d'inscription (590 €) versés lors de l'inscription universitaire en ligne (frais non remboursables)

### ► Facturation :

Les frais de scolarité font l'objet d'une facturation annuelle.

Vous avez la possibilité de régler les frais de scolarité soit :

- ↳ En une seule fois, par chèque ou virement, à réception de la facture
- ↳ En deux échéances par chèque : octobre et février
- ↳ En 9 mensualités par prélèvement d'octobre à juin

Un escompte de 70 € sur les frais de scolarité sera accordé pour tout paiement annuel encaissable au plus tard le 31 octobre de l'année universitaire en cours.